



COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI  
RENCONTRE 7 – UTILISATION DU TERRITOIRE ET GESTION DE  
L'EAU

---

COMPTE RENDU

---

27 janvier 2021

*Version adoptée*

Compte rendu rédigé par



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ▶ Date : 27 janvier 2021
- ▶ Durée : 18h30 à 20h15
- ▶ Lieu : Rencontre par vidéoconférence à l'aide de la plateforme *Zoom*
- ▶ Nombre de participants : 8 participants excluant les représentants de Mine Casa Berardi

## NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Hecla Québec – Mine Casa Berardi (ci-après Hecla) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Mme Lévis souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre #7 du Comité de liaison de la Mine Casa Berardi (ci-après le Comité).

Mme Blackburn souhaite la bienvenue aux membres à cette 3<sup>e</sup> rencontre sous forme virtuelle. Elle souligne apprécier l'assiduité des membres. Elle les invite à intervenir en tout temps au cours de la rencontre.

Mme Blier partage son plaisir à participer au Comité. Elle mentionne qu'il s'agit de rencontres enrichissantes et intéressantes.

## PARTAGE SANTÉ-SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

Mme Lévis invite les membres à faire un partage santé-sécurité – environnement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 1.</b>	
L'intervenant indique avoir participé à une rencontre portant sur les Gaz à effet de serre (GES) et la bourse du carbone. Les crédits carbone achetés par les entreprises peuvent par exemple aider à financer des travaux d'agroforesterie. Il demande ensuite si Hecla achète des crédits carbone.	Mme Blier mentionne que les entreprises qui prennent part au marché du carbone sont celles ayant des émissions supérieures à 25 000 tonnes métriques en équivalent CO <sub>2</sub> par année. Comme les équipements mobiles sont exclus de ce calcul, la mine Casa Berardi n'atteint pas cette valeur.

Mme Lévis informe les participants qui ont procédé à la mise à jour de la plateforme Zoom que l'icône pour « lever la main » est maintenant dans l'option « Réactions » plutôt que dans l'option « Discussion ».

## 2. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Lévis présente les objectifs de la rencontre :

- ✓ Procéder aux suivis de la R6 du 13 octobre 2020
- ✓ Partager les mises à jour en lien avec les opérations
- ✓ Présenter les suivis environnementaux
- ✓ Présenter les informations à jour sur l'utilisation du territoire
- ✓ Présenter les faits saillants en lien avec la gestion de l'eau

Mme Lévis informe ensuite les participants que les nouveaux membres pourront se présenter lors du tour de table. Enfin, elle demande aux participants si l'ordre du jour leur convient et les membres confirment que oui.

## 3. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Mme Lévis précise ensuite le déroulement proposé pour la rencontre et demande aux participants si celui-ci leur convient. Les membres sont d'accord (voir l'ordre du jour complet en annexe du présent compte rendu).

## 4. SUIVIS DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Lévis invite Mme Blackburn à présenter les suivis de la rencontre précédente.

SUGGESTIONS ET SUIVIS	MISES À JOUR / STATUT
Partager l'ordre du jour et la documentation afférente au colloque de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT aux membres;	<input checked="" type="checkbox"/> Information partagée par courriel aux membres le 18 janvier 2021
Procéder à un suivi concernant le partage d'information pour les citoyens de la communauté de Pikogan;	Discussions à entamer – Dossier à suivre
Faire un suivi pour échanger sur les solutions possibles en lien avec la considération portée au Nord-du-Québec.	Discussions débutées avec l'ARBJ – Dossier en cours

Mme Blackburn ajoute pour le bénéfice des membres que l'ordre du jour du colloque de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sera partagé sur la Plateforme Egnyte prochainement.

En lien avec le partage d'information pour les citoyens de la communauté d'Abitibiwinni, Mme Blackburn mentionne qu'elle va communiquer avec un représentant de la communauté pour établir un canal de communication.

Finalement, elle mentionne que les discussions sont entamées avec les intervenants du Nord-du-Québec et que des validations sont en cours avec les élus concernés. Elle souligne aussi avoir reçu un commentaire par courriel de la part d'un membre quant à la désignation du Nord-du-Québec dans les communications d'Hecla. Mme Blackburn rassure le Comité que depuis ce temps, une attention particulière est portée afin de souligner les deux territoires concernés par les activités de la mine. Les participants n'ont aucun commentaire par rapport aux suivis effectués.

## 5. TOUR DE TABLE

Mme Lévis se présente et explique le rôle de Transfert, une firme spécialisée en démarches de participation publique, mandatée par Hecla dès la mise en place du Comité. Son rôle consiste en l'animation et la facilitation de la rencontre. Elle ajoute que Mme Sara-Eve Duchesneau s'est jointe récemment à l'équipe et elle est responsable de la prise de notes aux fins de rédaction du compte rendu et que ce dernier est non nominatif afin de maximiser les échanges.

Elle invite ensuite les participants à prendre la parole, à tour de rôle, afin de se présenter aux bénéficiaires des nouveaux membres.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 2.	
	Un membre se présente à titre de représentant de Villebois et partage son occupation professionnelle.
Intervention 3.	
	Mme Blackburn se présente, Coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu. Elle indique qu'elle occupe ce poste depuis un an. Finalement, elle rappelle aux membres qu'ils peuvent en profiter pour faire l'écho du milieu pour le bénéfice des membres et de la mine.

Mme Lévis seconde Mme Blackburn en rappelant aux membres que l'un des objectifs du tour de table est de partager les échos du milieu, soit les faits saillants qui pourraient intéresser les membres du Comité ou les représentants d'Hecla.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 4.	
	Un membre se présente et nomme l'organisme pour lequel il travaille.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 5.</b>	
<p>Mme Blier se présente en tant que Directrice du développement durable et des relations avec le milieu. Elle ajoute qu'elle occupe ce poste depuis deux ans et demi.</p>	
<b>Intervention 6.</b>	
<p>Un participant se présente à titre de représentant pour le secteur socio-économique. Il en profite pour souligner le partenariat avec Hecla dans la réalisation des « Coups d'Éclat » de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest. Il s'agit d'un gala excellence-reconnaissance à l'intention des entreprises. Hecla était le partenaire principal. Il souligne que 18 entreprises ont participé.</p>	
<b>Intervention 7.</b>	
<p>Un membre se présente. Il explique qu'il agit à titre de substitut pour le secteur éducation et que c'est avec très grand intérêt qu'il participe au Comité.</p>	
<b>Intervention 8.</b>	
<p>Un participant se présente et souhaite à tous une bonne année 2021 remplie de santé. Il nomme ensuite l'organisme pour lequel il travaille et souligne qu'il occupe un siège de substitut pour le secteur municipal.</p>	
<b>Intervention 9.</b>	
<p>Un membre se présente ainsi que l'organisme pour lequel il travaille. Il demande aux participants s'ils connaissent la différence entre Pikogan et Abitibiwinni? Pour le bénéfice des membres du Comité, il explique que Pikogan est la location physique où les gens de la communauté demeurent. Les membres de la communauté se définissant quant à eux comme des Abitibiwinni, terme provenant du Lac Abitibi, endroit où ils se réunissaient régulièrement. L'intervenant conclut en présentant son rôle c'est-à-dire d'établir et maintenir un canal de communication avec l'industrie minière. Il participe au maintien de relations saines entre les mines et la communauté et il transmet une mise à jour sur ce qui se passe sur le territoire.</p>	
<b>Intervention 10.</b>	
<p>Un participant se présente. Il remercie l'intervenant précédent pour son partage enrichissant. Il se dit très heureux d'être présent à la rencontre. Il conclut en nous expliquant son rôle professionnel et son rôle à titre représentant citoyen au sein du Comité.</p>	

## 6. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Lévis mentionne que des commentaires ont été reçus d'un membre, lesquels ont été intégrés. Elle précise que ces commentaires n'altéraient pas le contenu. Il n'y a aucun nouveau commentaire et le compte rendu est adopté.

## 7. ADOPTION DU BILAN ANNUEL 2020 DU COMITÉ

Mme Lévis présente le Bilan 2020 du Comité et souligne qu'il s'agit d'un rapport annuel des activités du Comité et non de la Mine Casa Berardi. Elle mentionne qu'un membre a partagé des commentaires et souligne que cet

apport est grandement apprécié. Elle valide finalement avec le Comité s’il y a d’autres commentaires sur le Bilan. Les membres n’ont aucun commentaire et adoptent le bilan 2020.

Mme Lévis rappelle ensuite en quoi consiste l’initiative *Vers un développement minier Durable* (VDMD). Elle met en lumière les critères de performance en lien avec la reddition de comptes qui ont guidé la production du Bilan. Elle présente aussi les changements apportés à ces critères de performance en 2020.

Les participants remarquent que le point de vue des communautés d’intérêts sur les échanges et les résultats doivent être rapportés publiquement. Cela constitue la principale modification aux critères.

Mme Lévis procède ensuite à la validation des modalités de distribution et de partage du Bilan afin de s’assurer que cela convient toujours aux membres. Elle rappelle les différentes modalités utilisées l’an dernier :

- ✓ Envoi de la version électronique du Bilan par courriel à tous les membres
- ✓ Envoi à toutes les parties prenantes figurant à la liste d’envoi
- ✓ Diffusion du Bilan sur le site Internet de Hecla Québec dans la section du Comité
- ✓ Invitation aux membres du Comité à partager le Bilan dans leur réseau

Tous les membres sont d’accord avec la proposition.

## 8. ADOPTION DES STATUTS MODIFIÉS

Mme Lévis présente les statuts modifiés. Elle rappelle les bonifications apportées en mai et en octobre dernier soit 4 rencontres annuelles plutôt que 3 et favoriser le mode virtuel lors des rencontres étant donné le contexte de la pandémie. Afin d’officialiser les changements, Mme Lévis demande aux membres s’ils ont des commentaires. En l’absence de commentaires, les statuts modifiés sont acceptés.

## 9. VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL 2021

Mme Lévis présente le calendrier de rencontres convenu pour 2021. Elle valide si les participants sont d’accord avec les changements proposés à la séquence des thématiques. Elle rappelle que ces thématiques découlent des sujets d’intérêt identifiés par les membres et que le calendrier vise à les aborder en fonction des périodes de l’année à laquelle les données sont disponibles.

Elle rappelle que ce calendrier n’empêche pas l’ajout de sujets en cours de route et durant les rencontres. Elle termine en précisant que cette façon de faire permet aux membres de savoir à l’avance les sujets qui seront abordés. Les membres adoptent le calendrier de rencontres 2021.

Mme Blackburn mentionne qu’il y a une erreur au niveau de la date pour la présentation des retombées socio-économiques (2021 plutôt que 2020). La correction sera apportée et le calendrier sera partagé au Comité.

## MISE À JOUR SUR LES SIÈGES SUBSTITUTS

Mme Lévis informe les participants qu’un substitut s’est manifesté pour le siège socio-économique. Monsieur Normand Lagrange, directeur général de la MRC d’Abitibi-Ouest a démontré son intérêt à faire partie du Comité.

Mme Lévis ajoute qu'un autre siège est vacant, soit celui de substitut pour le volet résident d'Abitibi-Ouest. Considérant que le deuxième endroit où la mine peut avoir des impacts est celui des stationnements et d'embarquement des employés pour le transport par autobus vers le site de la mine, Mme Lévis, suggère qu'un citoyen de La Sarre occupe ce siège. Elle propose aux membres du Comité de présenter des candidats en transmettant leurs coordonnées par courriel directement à Transfert afin qu'ils soient contactés. Elle propose aussi qu'un avis public soit diffusé dans les journaux locaux pour interpeller davantage de citoyens de cette municipalité.

Les membres sont d'accord avec les deux options proposées.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 11.	
	L'intervenant est d'accord avec les options proposées. Il ajoute que cela offre une meilleure inclusivité.
Intervention 12.	
	Le participant mentionne qu'il diffusera l'information sur le site Internet de la Ville de La Sarre afin que plus de citoyens soient informés et se manifestent.

## 10. MISE À JOUR SUR LES OPÉRATIONS

Mme Annie Blier présente les faits saillants suivants :

- ✓ Mises à jour COVID-19
- ✓ Nomination de M. Ronald Durham au poste de Vice-président et directeur général

Au niveau de la gestion de la situation entourant la Covid-19, Mme Blier informe les membres de la mise en place de nouvelles mesures depuis janvier 2021, soient le port du masque obligatoire pour tous les employés, y compris dans l'autobus, ainsi que le télétravail obligatoire pour le personnel admissible.

Quant à la nomination de M. Ronald Durham, Mme Blier rappelle aux membres qu'ils ont eu l'occasion de le rencontrer lors de la rencontre de création du comité ainsi que lors de la visite du site.

Ensuite, Mme Blier présente les résultats de performance en lien avec la santé et sécurité (SST) ainsi que les différentes formes de reconnaissances reçues :

- ✓ Atteinte de 1 an sans accident compensable le 13 janvier 2021
  - En date du 27 janvier, ce sont 379 jours consécutifs sans accident
- ✓ Maintien d'une amélioration importante en matière de SST
  - Atteint du Taux OSHA\* de 1,7 en date du 31 décembre 2020
  - Diminution de 37% par rapport à 2019, qui était de 2,7

- L'objectif pour 2021 est de 1,6
- Des prix et reconnaissances ont été octroyés à la mine Casa Berardi, dont un d'Hecla Mining et un de l'Association minière du Québec

## PROJET DE FOSSE 160

Mme Blier explique ensuite les étapes à venir dans le cadre du projet de la Fosse 160, dont entre autres :

- ✓ La préparation du site : poursuite des travaux de décapage débutés en septembre 2020
- ✓ Le début de la production du minerai prévu en 2021
- ✓ La poursuite des démarches en lien avec le détournement du ruisseau Kaackakosig

Enfin, Mme Blier met en lumière les principales démarches en cours, dont :

- ✓ La demande d'autorisation toujours en traitement par Pêches et Océans Canada
- ✓ La poursuite de la recherche de projets de compensation alternatifs pour obtenir les autorisations nécessaires
- ✓ Des démarches en cours auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la fermeture possible d'un ancien chemin forestier

Mme Blier explique que la recherche de projets de compensation satisfaisants pour Pêches et Océans Canada s'avère un défi. Elle souligne qu'Hecla travaille en collaboration avec certains acteurs du milieu dans ce dossier, dont l'Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) et la direction des Ressources naturelles de la communauté d'Abitibiwinni. Elle invite les membres du Comité à la contacter s'ils ont des suggestions.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 13.</b>	
L'intervenant mentionne que des recherches actives sont en cours à l'OBVAJ pour identifier des solutions en lien avec la compensation de l'habitat du poisson.	Mme Blier remercie l'intervenant pour sa participation.

## 11. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Blier présente le Tableau des suivis environnementaux. Elle mentionne que tout est conforme au niveau de l'effluent et des vibrations. Elle présente ensuite le tableau des déversements survenus entre les mois d'octobre et décembre 2020. En ce qui concerne le déversement le plus important survenu en décembre, elle met en lumière le fait que le déversement est survenu au *pad* à minerai, qui se trouve à être un endroit étanche et imperméable. De plus, il n'y a aucun cours d'eau à proximité. Mme Blier précise que l'entreprise encourage régulièrement les employés à déclarer les déversements pour en améliorer la gestion.

Mme Blier demande au Comité s'il y a des questions ou des commentaires. Il n'y a aucune question.

## 12. MISE À JOUR - RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Mme Blier présente la publication du Rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) d'Hecla Québec. La première édition du rapport a été publiée en novembre 2020. Il s'agit d'un point de départ pour faire connaître les réalisations 2018-2019. Elle informe les membres du Comité que le prochain rapport (2020) leur sera partagé lorsqu'il sera réalisé. Enfin, elle appelle les participants à transmettre leurs idées et suggestions.

Mme Blier présente ensuite l'Entente de coopération, signée le 9 décembre dernier entre Hecla et le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni. L'entente vise entre autres à prévoir une collaboration conjointe en matière de:

- ✓ Programmes de formation
- ✓ Opportunités d'emplois et d'avancement
- ✓ Opportunités d'affaires
- ✓ Mesures relatives à la protection de l'environnement

Mme Blier demande à un intervenant de la communauté de Pikogan de commenter ce point.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 14.</b>	
L'intervenant mentionne que cette entente constitue la plus haute forme de reconnaissance en lien avec les activités traditionnelles. Les membres de sa communauté perçoivent l'entente comme une prise en considération réelle de leur communauté. Selon lui, l'entente touche plusieurs aspects, dont la main-d'œuvre et l'employabilité. Il s'agit d'une occasion pour les parties de mieux répondre aux besoins spécifiques de la communauté. À titre d'exemple, même si la communauté est à 2 km d'Amos, où le taux de chômage est de 4%, Pikogan fait face à un taux de chômage de 25%. Cette entente permettra donc d'améliorer plusieurs aspects pour la population et par conséquent elle est très bien accueillie.	Mme Blier mentionne qu'il s'agit d'une entente « gagnant-gagnant ».

Mme Blackburn présente les différents dons et commandites remis dans la collectivité. Elle mentionne qu'au cours de l'automne, la période est plus tranquille au niveau des nouvelles demandes. Les principaux dons et commandites effectués depuis novembre dernier sont :

- ✓ Club de curling de La Sarre – Aide financière
- ✓ Maison St-André – Mois des moustaches : don record de 14 500\$ pour les paniers de Noël
- ✓ Club Lions Macamic – Guignolée annuelle
- ✓ Noël des enfants – Normétal
- ✓ Comité des paniers de Noël – Vallée de l'Or

- ✓ Club de ski de fond Val-d'Or
- ✓ Jeux miniers canadiens 2021 – Comité organisateur et deux équipes (Laval + Polytechnique)
- ✓ Partenaire des coups d'éclat de la CCIAO

Les membres n'ont pas de commentaires ni de questions.

### 13. SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Blier présente l'état d'avancement des signalements. Le signalement en lien avec le bruit généré par la circulation sur la 12<sup>e</sup> Avenue à La Sarre est maintenant fermé. Le signalement numéro 2 en lien avec l'accès au territoire de chasse avance bien. Les travaux pour améliorer l'accès au camp seront effectués au printemps 2021 et ces derniers en ont convenu à la satisfaction des parties.

Mme Lévis demande au Comité s'il a des questions ou des commentaires.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 15.</b>	
L'intervenant souhaite avoir une précision sur un signalement. Il se demande si la plainte en lien avec le stationnement de l'aréna a été déposée par une seule personne?	Mme Blackburn confirme qu'il s'agit en effet d'une seule personne.
	Mme Blier ajoute que cette plainte est survenue lorsque tous les employés devaient prendre l'autobus à partir de l'aréna.

Mme Lévis interroge le membre, pour qui il s'agit de la première participation, s'il est au courant de ce en quoi consiste la Procédure Gestion des Signalements (PGS) d'Hecla.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 16.</b>	
Le membre concerné croit qu'il s'agit d'un moyen pour les citoyens d'émettre des commentaires.	Mme Blackburn répond qu'en effet, il s'agit d'une procédure qui vise à assurer un traitement uniforme des signalements reçus. En 2020, le Comité a été invité à bonifier les façons utilisées pour faire connaître la PGS au grand public.

Mme Lévis mentionne qu'il est prévu de revisiter, avec le Comité, les canaux de communication en place en lien avec la PGS en 2021, dans une optique d'amélioration continue.

### 14. PRÉSENTATION SUR L'UTILISATION DU TERRITOIRE

Mme Blier rappelle qu'il s'agit d'un sujet d'intérêt identifié par les membres. L'objectif de la mine est de connaître les différents utilisateurs du territoire afin de pouvoir harmoniser les usages. Les utilisateurs connus sont :

- ✓ Maître de trappe

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 7  
COMPTE RENDU

- ✓ Camps de chasse et chasseurs
- ✓ Pêcheurs
- ✓ Motoneigistes et quadistes (sentiers non fédérés)
- ✓ Entreprises forestières - Rayonier

Mme Blier mentionne que neuf baux d’abris sommaires et de villégiature sont dénombrés à proximité de la mine. Quant aux activités de l’entreprise Rayonier, Mme Blier ajoute qu’elle a réalisé le suivi convenu auprès d’eux et qu’il n’y a pas d’activités prévues à proximité de la mine en 2021. L’entreprise fera un suivi auprès d’Hecla si des activités sont planifiées en 2022.

Afin de bien situer la position des différents baux, Mme Blier présente une carte figurant dans la présentation. Aucun bail n’est situé à proximité de la mine ou de la fosse 160.

Mme Blier demande aux membres s’ils ont des questions.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 17.</b>	
Un membre mentionne que cette année l’OBVAJ a comme objectif de contribuer à la conservation des milieux humides et hydriques. Rayonier a contribué en fournissant un effort significatif de cartographie des milieux humides dans leur zone d’intervention en collaboration avec Canards illimités. L’information pourrait être utile pour les travaux de la mine.	Mme Blier mentionne qu’il s’agit d’une bonne information. Elle ajoute qu’elle est déjà en contact avec la personne responsable chez Rayonier.

## 15. GESTION DE L’EAU

Mme Blier présente les faits saillants suivants en lien avec la gestion de l’eau :

- ✓ L’eau utilisée à l’usine de traitement de minerai est 90 % à 95 % de l’eau recirculée à partir du bassin d’eau de procédé
- ✓ La capacité d’emménagement du bassin d’eau permet l’entreposage d’une pluie de 1:2 000 ans avec fonte de la neige 1:100 dans 30 jours
- ✓ Un modèle de qualité de l’eau nous permet de prédire la qualité de l’eau et la période à laquelle nous pourrions décharger (habituellement de juin à décembre)
- ✓ Les tests de qualité de l’eau à l’effluent final sont réalisés régulièrement et ils sont conformes avec la réglementation provinciale et fédérale sur les effluents des mines

En lien avec cette thématique, Mme Blier ajoute que la mine dépasse son engagement en termes d’utilisation de l’eau recirculée. Au cours des dernières années, plusieurs améliorations ont été faites dont l’ajout d’un 2<sup>e</sup> bassin qui permet un meilleur traitement du cyanure puisque le temps de résidence a doublé.

Finalement, Mme Blier mentionne qu'en 2021 Hecla souhaite obtenir le niveau A du protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD. Pour ce faire, Hecla devra répondre aux critères exposés aux membres dans la présentation.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 18.</b>	
Un intervenant mentionne que l'information est très claire, malgré le fait que c'est nouveau pour lui. C'est très intéressant. Il indique qu'il est très content de la rencontre.	
<b>Intervention 19.</b>	
Un membre exprime une curiosité quant au processus de destruction du cyanure et la présence de cuivre. Il se demande si la quantité de cuivre est suffisante pour être relevée et si le cuivre pourrait être récupéré.	Mme Blier mentionne qu'en effet le cuivre est utilisé au sein du procédé d'usinage. Toutefois, la quantité de n'est pas suffisante pour être récupérée.

## 16. TOUR DE TABLE

Mme Lévis invite les membres à se prononcer s'ils ont d'autres sujets d'intérêt à aborder. Mme Blier mentionne que puisqu'il y a plus de rencontres prévues cette année il y a plus de temps pour les échanges. Mme Lévis invite ensuite le Comité à procéder au tour de table de fermeture afin de partager leur appréciation de la rencontre et leur évaluation de la pertinence et du niveau de détail de l'information présentée.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 20.</b>	
Un membre se questionne sur les impacts du 2 <sup>e</sup> confinement en lien avec la Covid-19 pour Hecla.	<p>Mme Blier informe le Comité qu'il n'y a pas eu de réduction des quarts de travail. Le transport par autobus est priorisé selon un code de couleur en fonction du travail des employés. Par exemple, ceux qui doivent descendre sous terre prennent les premiers autobus à partir pour le site.</p> <p>Mme Blackburn mentionne que l'équipe demeure à l'affût de nouvelles mesures et que l'industrie minière s'est sentie soulagée de ne pas être contrainte de réduire ses opérations. Les mesures qui sont en place sont efficaces et le télétravail est toujours obligatoire pour les personnes admissibles. Aussi, Hecla assure une alternance des équipes en télétravail et en présence sur le site de la mine lorsque nécessaire. Elle ajoute finalement que l'équipe est ouverte à offrir des alternatives si un employé venait qu'à sentir un inconfort à se présenter sur le site.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 21.</b>	
<p>Un participant mentionne que la rencontre était très structurée. Il s'agit de sa 2<sup>e</sup> rencontre avec le Comité, l'apprentissage est facile et l'information est bien vulgarisée. Il sent que les échanges améliorent le lien de proximité avec l'équipe de la mine Casa Berardi. Il apprécie être informé des problématiques et des démarches qui sont faites. Il trouve la rencontre intéressante.</p>	
<b>Intervention 22.</b>	
<p>Un intervenant mentionne qu'il s'agit aussi de sa 2<sup>e</sup> rencontre avec le Comité. Il trouve la rencontre très intéressante. Il adore la transparence et le fait que la démarche est axée sur la recherche de solutions. Le langage utilisé est bien vulgarisé.</p>	
<b>Intervention 23.</b>	
<p>Un membre mentionne que c'est intéressant. Il trouve que le contenu des réunions du Comité est bien vulgarisé et bien expliqué. Il lève son chapeau à l'équipe et félicite Hecla pour la signature de l'entente avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni. Pour lui c'est une grande fierté. Il a hâte de pouvoir démarrer les communications entre eux et la population.</p>	
<b>Intervention 24.</b>	
<p>Un intervenant soutient que l'expérience est agréable. Il trouve intéressant qu'Hecla revienne sur les engagements que l'entreprise prend. Les objectifs sont ambitieux et les efforts nécessaires sont déployés pour les atteindre. Il trouve impressionnant l'importance qu'a l'environnement pour l'équipe d'Hecla.</p>	
<b>Intervention 25.</b>	
<p>Un membre se dit très satisfait du déroulement de la rencontre. Il remercie le facilitateur. Les informations partagées sont pertinentes, intéressantes et bien vulgarisées. Il revient sur la discussion du plan de compensation de l'habitat du poisson. Il se questionne si l'ensemencement pourrait être un projet intéressant.</p>	<p>Mme Blier mentionne qu'elle a vérifié auprès de Pêches et Océans et que l'ensemencement n'est pas un projet admissible. Elle suggère de la contacter directement pour en discuter. Elle ajoute que ça doit être démontré par une étude et que la portée positive des travaux doit être illustrée.</p>
<b>Intervention 26.</b>	
<p>Un participant ajoute qu'il a entendu dire qu'il y avait une baisse de truites et autres poissons dans ce secteur. Il indique qu'il travaille sur un projet de réintroduction du poisson blanc et que cette démarche a été acceptée dans le cadre d'un autre projet minier. Le membre offre sa collaboration à Hecla.</p>	<p>Mme Blier remercie le participant pour son offre. Elle souligne que le défi en lien avec les projets d'ensemencement est qu'ils doivent être précédés d'études qui démontrent le besoin et les retombées potentielles. Elle réitère son intention de travailler le dossier avec l'équipe de Pikogan.</p>
<b>Intervention 27.</b>	
<p>Un intervenant mentionne qu'il s'est joint au Comité à brule-pourpoint et qu'il avait une grande curiosité. Il considère qu'il y a une belle ambiance et que l'équipe est chaleureuse. Il se sent à l'aise d'intervenir et a fait beaucoup d'apprentissages au cours de la rencontre grâce aux informations pertinentes. Il constate le souci d'Hecla de dialoguer avec les gens du milieu.</p>	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 28.</b>	
Un membre soutient que la rencontre a été intéressante et que toutes les informations sont pertinentes. Les commentaires sont aussi intéressants et enrichissants. Il conclut en soulignant que la diversité des secteurs représentés au sein du Comité est aussi intéressante.	

## 17. MOT DE LA FIN

Mme Lévis informe le Comité que les convocations vont suivre prochainement pour les rencontres de 2021. Elle annonce aussi l'intention de maximiser les opportunités de procéder à des ateliers participatifs lorsque les sujets vont s'y prêter. Finalement, elle remercie les participants pour leur précieuse participation et souligne que l'ambiance propice aux échanges est le fruit de la collaboration de tous.

Mme Blackburn remercie les membres pour leur assiduité et leur participation malgré l'aspect virtuel des rencontres. Elle indique qu'Hecla souhaite avoir la chance d'accueillir les membres sur le site de la mine si la situation pandémique le permet. Elle invite les membres à lui écrire ou l'appeler s'ils ont des questions ou des commentaires après la rencontre.

Mme Blier mentionne que les échanges sont toujours intéressants, et ce, depuis la mise en place du Comité. Elle remercie les membres pour leur implication. Elle demeure elle aussi disponible s'il y a des questions entre les rencontres.

Fin de la rencontre à 20h15.

## RÉSUMÉ DES POINTS VALIDÉS ET DES SUGGESTIONS RECUEILLIES

### DÉCISIONS

#### LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ :

- D'adopter le compte rendu de la Rencontre 6 du mois d'octobre 2020.
- D'adopter le Rapport d'activités annuel 2020 du Comité.
- D'adopter les bonifications proposées au Calendrier de travail de 2021.
- D'adopter la version bonifiée du document Règles de fonctionnement du Comité.
- Que les modalités de distribution et de partage du bilan annuel demeurent les mêmes que celles de l'an passé.
- De procéder à l'affichage du siège substitut résident de La Sarre dans les journaux locaux et sur le site Internet de la Ville de La Sarre pour maximiser l'inclusion.

### SUGGESTIONS

#### IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- De maintenir la collaboration avec les acteurs locaux dans le cadre du dossier de projets de compensation de l'habitat du poisson.

### SUIVIS

#### LES SUIVIS À EFFECTUER:

- Établir un canal de communication pour les citoyens de la communauté d'Abitibiwinni à Pikogan.
- Mettre à jour les documents à l'intention des membres sur la plateforme Egnyte :
  - ✓ Compte rendu adopté de la R6
  - ✓ Calendrier de travail 2021
  - ✓ Règles de fonctionnement 2021
  - ✓ Rapport d'activités annuel 2020
- Envoyer les convocations de rencontres de 2021 aux membres.

ANNEXE I  
LISTE DES PARTICIPANTS

## MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- Mme Jacinthe Bélanger, Secteur municipal – Abitibi-Ouest
- M. Luc Bossé, Secteur environnement - Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- Mme Caroline Chrétien, Secteur municipal – Nord-du-Québec
- Mme Isabelle Godbout, Secteur éducation
- Mme Mélissa Larouche, Secteur économique
- Mme Vicky Ledoux, Secteur résident – Abitibi-Ouest
- M. Sylvester Trapper, Secteur autochtone

## MINE CASA BERARDI

- Mme Doris Blackburn, Coordinatrice aux communications et relations avec le milieu
- Mme Annie Blier, Directrice développement durable et relations avec le milieu

## TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- Mme Sara-Eve Duchesneau, Chargée de projet - Prise de notes
- Mme Véronique Lévis, Directrice - Facilitation

ANNEXE II  
ORDRE DU JOUR



## RENCONTRE n° 7

### COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre virtuelle

MERCREDI 27 JANVIER 2021 – Vidéoconférence Zoom

---

#### ORDRE DU JOUR

---

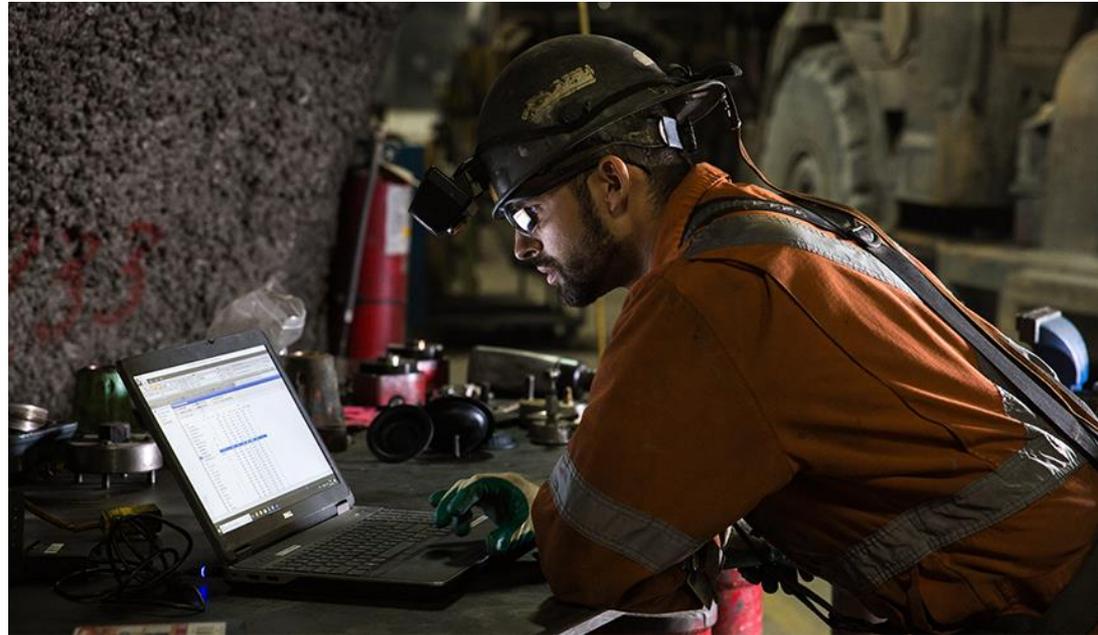
1. Mot de bienvenue
  2. Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
  3. Suivis de la rencontre précédente
  4. Tour de table - Partage Santé-sécurité – Environnement
  5. Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
  6. Adoption du Bilan annuel 2020 du Comité
  7. Adoption des statuts modifiés
  8. Validation du Plan de travail 2021
  9. Mise à jour sur les opérations
  10. Suivis environnementaux
  11. Mise à jour sur les relations avec la communauté
  12. Suivi des signalements
- \*\*\*Pause de 10 minutes\*\*\*
13. Présentation sur l'utilisation du territoire
  - 14. Période de questions**
  15. Présentation sur la gestion de l'eau
  - 16. Période de questions**
  17. Tour de table
  18. Mot de la fin

ANNEXE III  
PRÉSENTATION MINE CASA BERARDI

# COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre n° 7

27 Janvier 2021



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

# MOT DE BIENVENUE



- Procéder aux suivis de la R6 du 13 octobre 2020
- Partager les mises à jour en lien avec les opérations
- Présenter les suivis environnementaux
- Présenter les informations à jour sur l'utilisation du territoire
- Présenter les faits saillants en lien avec la gestion de l'eau

# DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue (Partage Santé-sécurité – Environnement)
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Suivis de la rencontre précédente
- Tour de table
- Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
- Adoption du bilan annuel 2020 du Comité de liaison
- Adoption des statuts modifiés
- Validation du Plan de travail 2021
- Validation du contenu et des intentions de distribution du Bilan annuel
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements
- Pause de 10 minutes
- **Présentation thématique #1: Utilisation du territoire**
- Période de questions
- **Présentation thématique # 2 : Gestion de l'eau**
- Période de questions
- Tour de table
- Mot de la fin

# RETOUR SUR RENCONTRE N° 6



Suggestions et suivis	Mises à jour / statut
<p>Partager l'ordre du jour et la documentation afférente au colloque de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT aux membres;</p>	<p> Information partagée par courriel aux membres le 18 janvier 2021</p>
<p>Procéder à un suivi concernant le partage d'information pour les citoyens de la communauté de Pikogan;</p>	<p> Discussions à entamer – Dossier à suivre</p>
<p>Faire un suivi pour échanger sur les solutions possibles en lien avec la considération portée au Nord-du-Québec.</p>	<p> Discussions débutées avec l'ARBJ – Dossier en cours</p>

# TOUR DE TABLE



# ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE N<sup>06</sup>

# ADOPTION DU BILAN ANNUEL 2020

### INDICATEUR 2 - PROCESSUS D'ÉCHANGE ET DE DIALOGUE EFFICACE AVEC LES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

- Critère 22 - Production de rapports PUBLICS relatifs à l'échange et au dialogue avec les CI qui comprennent les :
  - Mesures de communication réalisées pendant la période visée
  - Sujets abordés
- Critère 28 - Le point de vue des CI sur les échanges et leurs résultats est activement sollicité **et rapporté publiquement**
- Critère 29 - Les CI ont l'opportunité de commenter les rapports PUBLICS
- Critère 33 - Les rapports PUBLICS font état de l'efficacité des processus d'échange

# ADOPTION DES STATUTS MODIFIÉS

## Extrait du *Rôle – Composition - Fonctionnement*

### 7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les règles de fonctionnement surlignées en **jaune** représentent les bonifications convenues lors de la R5 de mai 2020.

La règle de fonctionnement surlignée en **vert** représente la bonification convenue lors de la R6 d'octobre 2020.

Les règles de fonctionnement du Comité sont les suivantes :

#### 7.1 Déroulement des rencontres

...

**7.1.4. Les réunions se tiennent à des endroits et des locaux convenus entre les membres et l'entreprise. Un principe de rotation sera observé de manière à tenir minimalement une rencontre par année sur le territoire du Nord-du-Québec.**

**7.1.5. Les membres du Comité peuvent également convenir de tenir les rencontres en mode virtuel.**

**7.1.6. Les membres ont accepté la proposition d'Hecla Québec de tenir quatre rencontres par année à partir de 2021.**

...

# VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL 2021

## Proposition du calendrier

### 2021

#### R7 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- ✓ Adoption du Bilan annuel du Comité
- ✓ Validation du Plan de travail 2021
- ✓ Utilisation du territoire
- ✓ Gestion de l'eau

27 janvier 2021  
Rencontre virtuelle

#### R8 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- ✓ Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES
- ✓ Rappel et validation distribution de la PGS

24 mars 2021  
Rencontre virtuelle

#### R9 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- ✓ Plan de restauration
- ✓ **Retombées socio-économiques 2020**

26 mai 2021  
Rencontre virtuelle

#### R10 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- ✓ **Parc à résidus**
- ✓ Biodiversité
- ✓ Validation annuelle des communautés d'intérêts
- ✓ Validation du calendrier de rencontres pour 2022

6 octobre 2021  
Rencontre virtuelle

# MISE À JOUR OPÉRATIONS



- **Mises à jour COVID-19**
  - Maintien de toutes les mesures préventives et sanitaires implantées
  - Maintien de la flotte d'autobus (le double) pour le transport des travailleurs
  - ▶ Nouvelles mesures implantées depuis octobre 2020 :
    - Port du masque de procédure obligatoire pour tous les travailleurs incluant durant le transport par autobus
    - Télétravail pour tous les employés admissibles depuis le 16 décembre (jusqu'au 8 février minimum)
- **Nomination de M. Ronald Durham au poste de Vice-président et directeur général**
  - Départ à la retraite de M. Alain Grenier
  - Assure stabilité et continuité des opérations et de l'entreprise
  - Information partagée publiquement
- **Atteinte de 1 an sans accident compensable le 13 janvier 2021**
  - Record dans l'histoire de la mine Casa Berardi
  - Dernier record: 355 jours en février 2019
  - Campagne de reconnaissance (publique et interne)

# FAITS SAILLANTS DEPUIS OCTOBRE 2020 (SUITE)

- **Maintien de notre amélioration importante en matière de SST**
  - Atteint du Taux OSHA\* de 1,7 en date du 31 décembre 2020
    - Diminution de 37% par rapport à 2019 (2,7)
    - L'objectif pour 2020 était de 2
    - L'objectif pour 2021 est de 1,6

\*Taux OSHA:  $\text{perte de temps} + \text{assignation temporaire} + \text{consultation médicale} \times 200\,000 / \text{nombre d'heures travaillées}$

- **Récipiendaire du prix d'excellence en santé et sécurité d'Hecla Mining**
  - Casa Berardi s'est démarqué au sein d'Hecla par ses performances en santé et sécurité depuis 2016.

- **Prix reconnaissance SST**
  - 8 superviseurs récompensés par l'AMQ

- **Production annuelle 2020 :**
  - **121 493 onces d'or** : diminution de 10 % par rapport à 2019 (134 409 onces) :
    - Arrêt des opérations de 3 semaines au printemps en lien avec les consignes du gouvernement
    - Arrêt planifié de maintenance à l'usine
  - **24 142 onces d'argent**



FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS ET LEUR ÉQUIPE QUI SE SONT DÉMARQUÉS PAR LEUR PERFORMANCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!

- Aucun nouveau permis reçus depuis la R6 du mois d'octobre 2020

## PERMIS OBTENUS

### FOSSE 160

- AUTORISATIONS POUR EXPLOITATION DE LA FOSSE 160 ET DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU (17 SEPTEMBRE 2020)
- BAIL MINIER (23 SEPTEMBRE 2020)

### FOSSE 134 ET HALDE MIXTE 3

- AUTORISATION (JUILLET 2019)

## PERMIS EN ATTENTE DE RÉPONSE

- DEMANDE PLAN DE COMPENSATION POUR L'HABITAT DU POISSON (AVRIL 2020)
- DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PUIITS D'ASSÈCHEMENT AU POURTOUR DE LA FOSSE 160 (JANVIER 2021)

## PROCHAINES ÉTAPES

- ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES FUTURES FOSSES

# MISE À JOUR - PROJET FOSSE 160

## RAPPEL DES PERMIS REÇUS

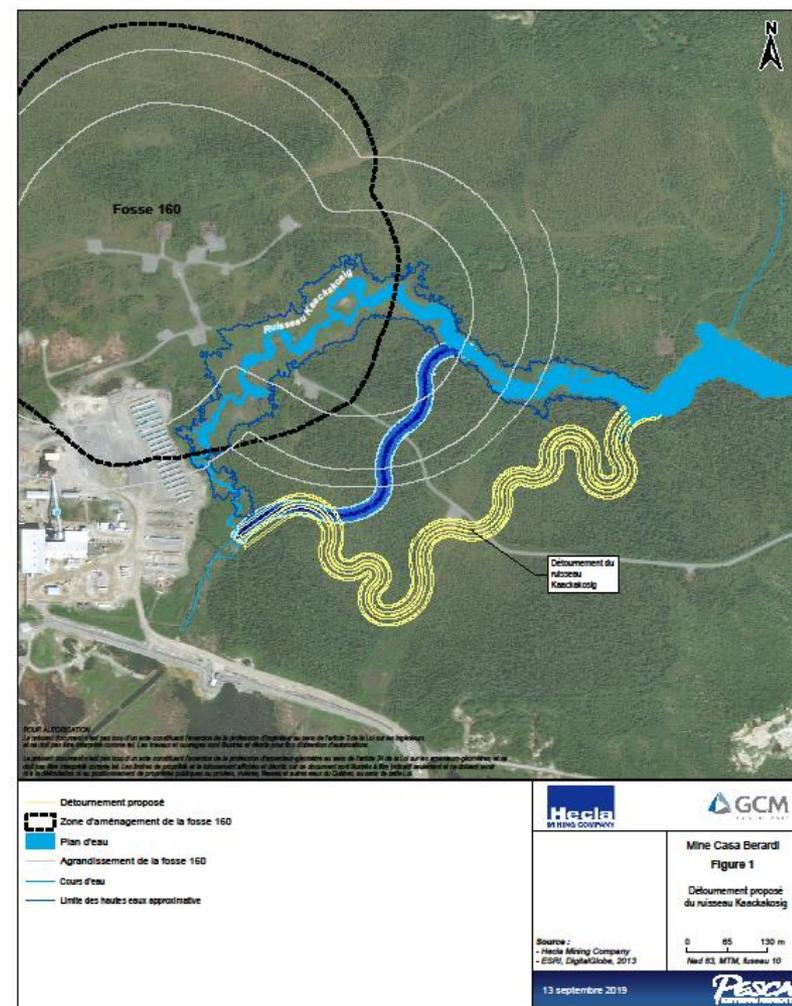
- Certificats d'autorisation (exploitation et détournement du ruisseau) : 17 septembre 2020
- Bail minier : 23 septembre 2020

## PROCHAINES ÉTAPES

- Préparation du site :
  - Travaux de décapage : débuté le 18 septembre 2020
- Début de production minéral prévu en 2021
  - Fin de l'exploitation de la fosse 160 prévue à l'automne 2025
- Détournement du ruisseau
  - Début de construction du nouveau canal
  - Octobre 2020 et finalisation prévue pour la fin du mois de janvier 2021

# MISE À JOUR: DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG

- Collaboration et validation avec le maître de trappe effectuées
- Dépôt de la demande au MPO en avril 2020
  - Fermeture d'un ancien chemin forestier (démarches en cours avec le MFFP)
  - Rétablissement du libre passage de l'eau et du poisson entre le lac Casa-Berardi et la Rivière Théo
- Une alternative de compensation plus substantielle ou des projets supplémentaires de compensation seront nécessaires pour obtenir les autorisations nécessaires
  - Projet frayères pour le doré au Lac Joannes
  - Rétablissement de la connectivité hydraulique entre le Lac Berry et le réseau en aval pour l'omble de fontaine
- Permis reçus pour :
  - Exécution des travaux



# SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

	PARAMÈTRES	ENCADREMENT		FRÉQUENCE DU SUIVI	MISE À JOUR AU COMITÉ DE LIAISON	COMMENTAIRES
		FÉD	PROV			
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
	Arsenic, cuivre, cyanure, MES, nickel, plomb, zinc,	✓	✓	1 x / semaine		
	Fer, conductivité		✓			
	C10-C50		✓	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	4 x / an		
	Alcalinité, aluminium, azote ammoniacale, cadmium, conductivité, dureté, mercure, molybdène, nitrite et nitrate, sulfates	✓	✓	4 x / an		
	Chlorures, chrome, cobalt, fer, manganèse, phosphore, radium, sélénium, thallium, uranium	✓		4 x / an		
	Cyanates, thycyanates, sulfures, thicosulfates		✓	4 x / an		
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an		
	Lemna Minor	✓		4 x / an		
	Toxicité sublétales (Mémé tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an		
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées à 3 endroits sur le site (monterie de ventilation, dôme et digue)		✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels (Inventaire national des rejets de polluants et Inventaire québécois des émissions atmosphériques)	✓	✓	Annuelle	RENCONTRE D'OCTOBRE	
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc		✓	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	RENCONTRE D'OCTOBRE	
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement (si touche l'habitat du poisson au fédéral aussi)	✓	✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Procédure en place

Mois	Nombre	Produit	Volume (L)	Endroit
Octobre 2020	12	Huile hydraulique, diesel, Huile à moteur, ciment (500 kg), Antigél	1 – 25	Fosse, Parc à résidus, Usine à remblai
Novembre 2020	10	Antigel, chaux vive, diesel, huile hydraulique, huile à moteur, huile transmission et sulfate ferrique	1 – 20	Fosse, parc à résidus et usine
Décembre 2020	15	Huile hydraulique, antigél, diesel et ciment (3m <sup>3</sup> )	1 - 200	Fosse, concasseur, parc à résidus et usine

Nombre total d'événements en 2020: 109

Nombre total en 2019 : 142

Diminution de 23% du nombre d'événements par rapport à 2019

# QUESTIONS ?

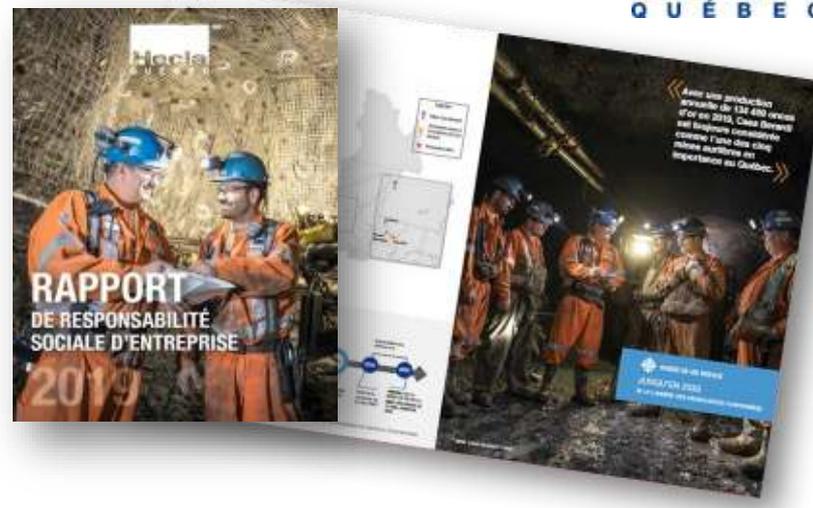


**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU



- **Publication du premier rapport de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) pour Hecla Québec**
  - Orienté sur les efforts et les réalisations de la mine Casa Berardi 2018-2019
  - Point de départ pour faire connaître nos opérations et initier nos parties prenantes à nos bonnes pratiques
  
- **Entente de coopération avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**
  - Signature officielle le 9 décembre 2020
  - Développer et entretenir une relation à long terme
  - Prévoir la participation réelle et significative aux projets de la mine Casa Berardi par le biais, entre autres de:
    - Programmes de formation
    - Opportunités d'emplois et d'avancement
    - Opportunités d'affaires
    - Mesures relatives à la protection de l'environnement



- **Dons et commandites**

- Club de curling de La Sarre – aide financière
- Maison St-André – Mois des moustaches : don record de 14 500 \$ pour les Paniers de Noël
  - Implication de nos 16 chefs de département
  - Dons des employés
- Club Lions Macamic – Guignolée annuelle
- Noël des enfants – Normétal
- Comité Paniers de Noël Vallée-de-l'Or
- Club de ski de fond Val-d'Or
- Jeux Miniers Canadiens 2021 – Comité organisateur et deux équipes (Laval + Polytechnique)
- Partenaire des Coups d'éclat de la CCIAO

# QUESTIONS ?



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# SUIVI DES SIGNALEMENTS

- **Aucun signalement reçu depuis la dernière rencontre (octobre 2020)**
- **FERMÉ - Signalement # 3 (13 mai 2020)**
  - Rappel – Mise en contexte
    - Motif: Bruit – Augmentation de la circulation sur la 12<sup>e</sup> Avenue
    - Signalement reçu par le biais d'un employé
    - Signalement fait à la Ville de La Sarre aussi
    - Retour effectué dans les délais prescrits
- **Suivi - Signalement # 2 (décembre 2019) :**
  - Rappel – Mise en contexte
    - Motif : Accès au territoire de chasse
    - Signalement reçu par le biais d'un employé
    - Retour effectué dans les délais prescrits
  - Statut:
    - Rencontre en personne le 6 mars 2020 avec un membre de notre équipe
    - Visite terrain effectuée le 18 septembre 2020 pour baliser le nouveau chemin d'accès
    - [Trajet et prochaines étapes en lien avec les travaux \(seront effectués au printemps 2021\) convenus à la satisfaction des parties](#)

# QUESTIONS ?



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

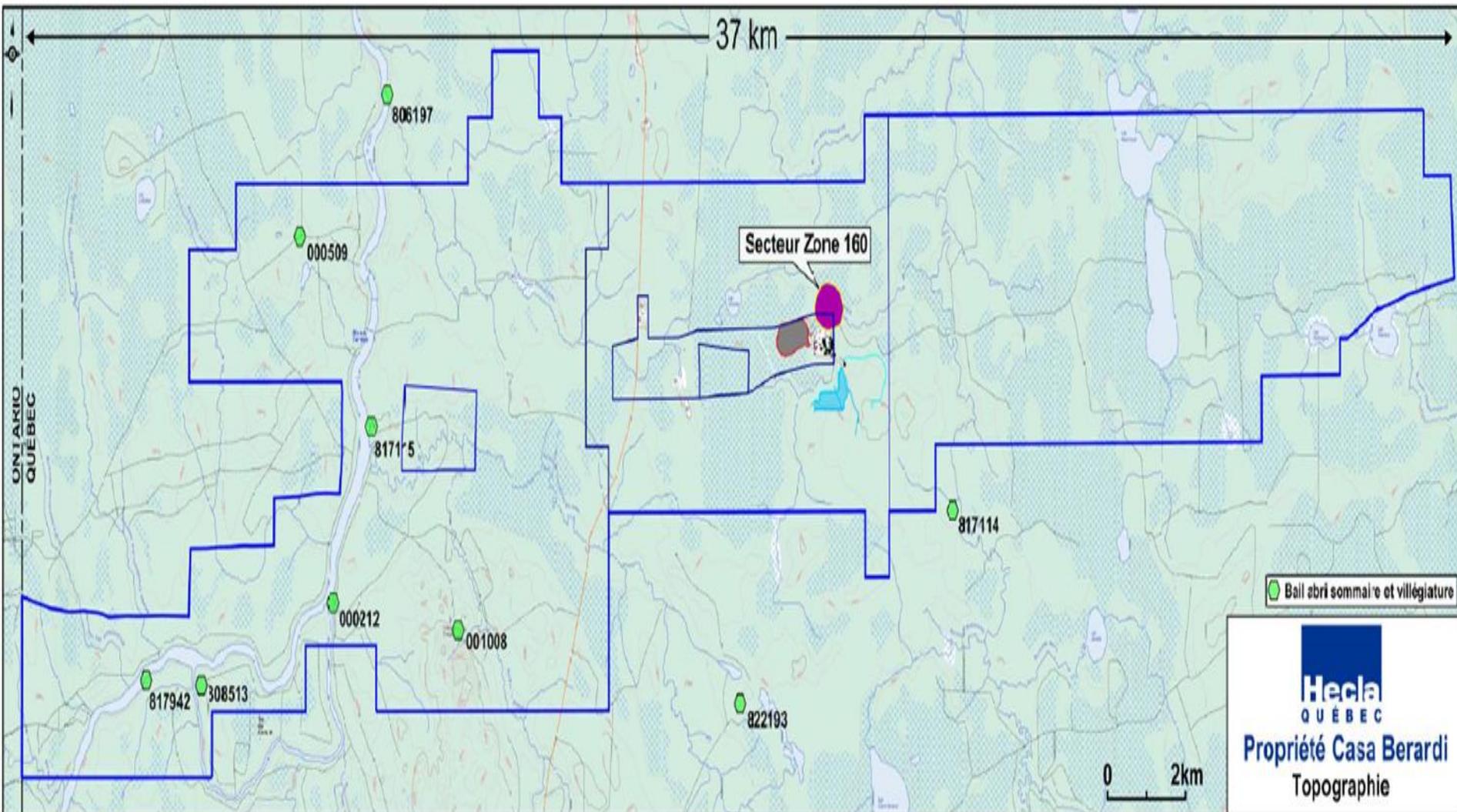
**PAUSE**

# THÉMATIQUE #1 – UTILISATION DU TERRITOIRE

## MISE EN CONTEXTE

- Sujet d'intérêt identifié par les membres du comité de liaison
- Objectifs :
  - S'assurer de connaître qui sont les autres utilisateurs du territoire aux alentours de la mine
  - Harmoniser les usages des différents utilisateurs
- À notre connaissance, les utilisations sont :
  - Maître de trappe
  - Camps de chasse et chasseurs
  - Pêcheurs
  - Motoneigistes et quadistes (sentiers non fédérés)
  - Entreprises forestières (Rayonier)

- 9 Baux d'abris sommaires et de villégiature à proximité de la mine
- Vérification faite auprès de Rayonier Advanced Materials - Gestion Forestière Abitibi-Ouest
  - Pour 2020-21 aucune opération effectuée aux alentours de la mine;
  - Pour les opérations 21-22, le permis sera émis le 1er avril;
  - RYAM nous fera savoir à ce moment si des activités sont à prévoir près de la mine pour l'hiver 2021-2022.



# QUESTIONS ?



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# THÉMATIQUE #2 – GESTION DE L'EAU

- L'eau utilisée à l'usine de traitement de minerai est 90 % à 95 % de l'eau recirculée à partir du **bassin d'eau de procédé**

L'engagement en lien avec la réutilisation de l'eau a été dépassé

- La capacité d'emmagasinement du bassin d'eau permet l'entreposage d'une pluie de 1:2 000 ans avec fonte de la neige 1:100 dans 30 jours

Standard demandé par le MELCC – Directive 019 (2012)

- Un modèle de qualité de l'eau nous permet de prédire la qualité de l'eau et la période à laquelle nous pourrions décharger (habituellement de juin à décembre)
- Les tests de qualité de l'eau à l'effluent final sont réalisés:
  - En 2020, tout était conforme avec la réglementation provinciale et fédérale sur les effluents des mines
  - À chaque semaine lorsque l'effluent est ouvert (décharge dans notre milieu récepteur)
  - Dans le cas de Casa Berardi, le milieu récepteur est le ruisseau Kaackakosig qui lui se jette dans la rivière Théo

## AMÉLIORATIONS APPORTÉES EN 2020

- Ajout d'un 2<sup>e</sup> réservoir pour la destruction des cyanures
- Destruction plus efficace grâce à un temps de résidence 2 X plus long
- Ce qui permet d'avoir moins de défis de gestion de la qualité de l'eau grâce à une concentration moindre en cyanure et en cuivre

- En 2021, nous allons implanter le plan d'action pour atteindre le niveau A d'après le nouveau protocole d'intendance de l'eau du programme « VDMD » de l'Association minière du Canada
- Le protocole d'intendance de l'eau établit un ensemble clair de critères que doivent respecter les entreprises en regard des indicateurs suivants :
  - Engagement envers l'intendance de l'eau en désignant un responsable de l'intendance de l'eau et en communiquant cet engagement aux communautés d'intérêts
  - Mise en œuvre d'un système de gestion de l'eau qui maintient un bilan hydrique et gère la qualité et la quantité de l'eau de façon proactive
  - Collaboration avec les autres utilisateurs de l'eau et les communautés d'intérêts à l'échelle du bassin versant quant à la gestion et la gouvernance de celui-ci
  - Établissement d'objectifs liés à l'eau pour mesurer le rendement et en rendre compte

# QUESTIONS ?



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# TOUR DE TABLE



# MOT DE LA FIN



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

**MERCI**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**